



Communiqué n°4

Dès à présent réservez votre week-end des 11, 12 & 13 octobre 2019

Avec votre ancienne ou votre GT, venez revivre la légende en vous inscrivant au :

Rallye des Routes du Nord Classic

Règle d'or :

Respect du code de la route et des limitations de vitesse, les temps impartis vous le permettent.

Moyenne maximum autorisée : 50 km/h.

Règle du jeu :

Pas de reconnaissances de parcours.

Les ES (épreuves de vitesse) font place à des ZR (zones de régularité).

Dans les ZR, une moyenne à tenir vous est imposée (maxi 50 km/h) et il faut s'en approcher au plus prêt.

Règle administrative :

Etre en possession du permis de conduire pour le pilote, de la carte grise, de l'assurance et du contrôle technique pour le véhicule inscrit. Pour ceux qui ne possèdent pas de licence, un titre de participation pour l'épreuve, peut vous être délivré lors des vérifications administratives.

Le passeport régularité du véhicule peut être obtenu facilement auprès de la FFSA.

Règle technique :

Le véhicule inscrit devra être équipé de ceintures de sécurité et d'un extincteur.

Les véhicules acceptés rentreront dans les catégories suivantes :

Catégorie 1 / voitures construites avant le 31.12.1960

Catégorie 2 / 01.01.1961 au 31.12.1981

Catégorie 3 / 01.01.1982 au 31.12.1994

Catégorie 4 / après le 01.01.1995 (GT, 4RM & démo)



RdN 1967 Circuit de Reims - Archives – Photos - Illustrations : tous droits réservés



42 rue du Bastion Saint André – 59000 Lille – Tél : 06.88.14.97.19 - E-mail : rdnorganisation@gmail.com

Site : www.rallyedesroutesdunord.com – facebook : Rallye des Routes du Nord organisation officiel